

Compte Rendu de l'Assemblée générale du 18 Septembre 2020

PRESENT(E)S

- M. Jean-Marie DAMELINCOURT
- M. Francis DE BLOCK
- M. Claude ROUZE
- Mme Josie DE BLOCK
- Mme Monique WASSELIN
- ACTR Aisne 3
- ACTR Artois 3
- ACTR Lille Flandre 4

EXCUSE(E)S

- M. Pierre TISSERAND
- M. Christophe MADIKA
- M. Alain DUTHOIT
- Mme Christine DHORDAIN
- Mme Eliane LENAIN
- Mme Ginette VANGREVELINGHE
- ACTR Abbeville

Participait également à la séance Henry Foutry, créateur du site internet.

M. Damelincourt, Président, ouvre la séance en accueillant les membres de l'Assemblée générale et en les remerciant de leur présence en dépit du contexte sanitaire.

Il présente les excuses de l'ACTR d'Abbeville qui ne peut être représentée (convalescence de la Présidente, cure de la trésorière, voyage sur Toulouse de plusieurs membres) ainsi que celles de MM. Madika, Duthoit et Tisserand et celles de Mmes Dhordain, Lenain et Vangrevelinghe.

La secrétaire se fera le porte-parole des membres du Conseil pour présenter les vœux de prompt rétablissement à Mme Delcuze, Présidente de l'ACTR d'Abbeville.

M. Foutry précise également que Mme Magali Raulin-Cury ne participera pas aux échanges étant retenue par de nouvelles obligations professionnelles.

Le Président au nom des membres de l'Assemblée générale remercie M Madika pour avoir permis la tenue de cette séance dans une salle de la CARSAT permettant de respecter les gestes barrières, la distanciation sociale et le protocole inhérent à l'organisme CARSAT (recensement des personnes accueillies avec remplissage d'une attestation, portage du masque, absence de restauration sur place). Il remercie M Madika et ses équipes d'avoir permis cette organisation dans une salle adaptée.

La secrétaire précise que si le quorum correspond à 50 % de membres présents ou représentés pour l'Assemblée générale il nécessite 2/3 de membres présents ou représentés pour permettre l'adoption des modifications statutaires.

Point sur le quorum

L'Assemblée générale compte 47 membres, 18 membres sont présents ou représentés soit 38 %.

Le quorum n'étant pas atteint, la séance est suspendue et conformément au règlement intérieur reprendra dans 15 minutes.

La séance reprend à 12h30.

M. Damelincourt rappelle l'ordre du jour :

- 📅 Assemblée générale du 4 octobre 2019
- 📅 Présentation des comptes et bilan par le Trésorier
- 📅 Point sur le site internet de la Fédération
- 📅 Rapprochement avec la Fédération des Retraités d'Occitanie
- 📅 Salon Senioreva 2021
- 📅 Rapport moral du Président
- 📅 Vie des Associations
- 📅 Questions diverses.

📅 Retour sur l'Assemblée Générale du 4 octobre 2019 et approbation du compte-rendu

Le Président soumet à l'approbation le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 4 octobre 2019 et demande s'il y a des observations.

→ *Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu de la réunion de l'Assemblée générale du 4 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité.*

📅 Présentation des comptes et bilan par le Trésorier

Le Président donne la parole à Claude Rouze, trésorier de la fédération.

Celui-ci présente le détail des comptes 2019 de la fédération, le bilan et le compte d'exploitation 2019.

Le trésorier mentionne le caractère structurellement déficitaire de la fédération et pour 2019, un déficit de 3.426,34 € qui conduit à une réduction des réserves, celles-ci s'établissant désormais à 18 757,82 euros.

Le point sur les comptes 2019 des associations sera effectué lors d'une prochaine réunion, le trésorier n'ayant pas été destinataire des comptes approuvés, les instances n'ayant pu valablement délibérer.

Le Président remercie le trésorier pour son investissement.

→ *Aucune observation n'étant formulée, les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.*

📅 Point sur le site internet de la Fédération et souhaits d'évolution

Henry Foutry précise effectuer un tour périodique de l'alimentation du site, la consultation du site sur les six derniers mois. Après une diminution importante de la fréquentation du site en lien avec le confinement, on observe une progression importante par rapport à la même période de 2019, pour les mois de juillet, août et septembre, respectivement de 94 %, 71 % et 48 %.

Les visites concernent principalement des personnes domiciliées sur Lille, Paris, Villeneuve d'Ascq, Valenciennes et Tourcoing et au profit des pages ACTR Lille, activités et contacts.

Il poursuit en soulignant le très beau travail des associations, toutefois, pour une meilleure visibilité des activités, il convient lors de leur création de cocher la case sortie ou voyage pour permettre leur affichage sur la page générale permettant une vision globale des activités, au-delà de la seule ACTR concernée (double référencement).

A noter les modifications apportées sur le site pour prendre en compte l'évolution de la dénomination de la CARSAT désormais « Hauts de France » et non plus Nord-Picardie.

M Foutry se tient à disposition des Associations pour les accompagner et intégrer d'éventuelles actualisations, du bulletin d'adhésion, des activités de récurrentes,...

M Dupont souligne la qualité de l'outil qui est par ailleurs indispensable dans un contexte de développement du numérique, nécessité de mettre en place d'aide à l'accès au numérique pour les adhérents les plus en difficulté.

Plus largement le Président assure que la Fédération est prête à valider et accompagner financièrement des formations complémentaires si des besoins émergent.

Rapprochement avec la Fédération des Retraités d'Occitanie

Le projet de convention de jumelage entre les deux fédérations a été remis aux membres de l'Assemblée générale. Il s'agit d'une convention cadre permettant d'instaurer des échanges entre les associations des deux fédérations.

M. De Block précise que les deux Fédération ont donné leur accord pour la signature de la convention de coopération.

Avait été proposé un moment pour une signature officielle de cette convention, dans le cadre d'un séjour à mi-chemin entre Toulouse et Lille, permettant de découvrir la région et de permettre des échanges et de partage entre les présidents des associations des deux fédérations.

La survenue de la COVID a conduit à l'annulation de ce temps fort. Une nouvelle programmation sera étudiée pour 2021, si le contexte sanitaire le permet.

Les Associations représentées témoignent de leur intérêt pour cette démarche.

Point sur SENIOREVA

Le nécessaire avait été effectué pour permettre la participation de la Fédération en lien avec l'ACTR de Lille : recueil de l'accord des membres du CA en juin, dossier transmis en juillet avec le versement d'un acompte de 50 %, récupération de ce dernier dès l'annulation du salon, l'option du désengagement a été retenue au sein du bureau plutôt que celle d'un avoir pour l'année prochaine.

Une co-participation fédération - ACTR de Lille sera envisagée pour 2021, le salon étant un vecteur de communication intéressant.

Le conseil d'administration de la Fédération qui s'est déroulé le 18 septembre a mandaté le bureau pour mener une réflexion autour de la mise en place d'un plan de communication, réflexion à laquelle pourra être associée l'ACTR de Lille, au titre de la proximité et de l'intérêt pour la thématique.

Vie de la fédération et des Associations

✓ *Rapport moral 2019 présenté par le Président de la Fédération*

La fédération et les associations poursuivent leurs objectifs visant à faire vivre une retraite active aux adhérents, à leur permettre de se rencontrer, de partager des bons moments, de découvrir la région, la France voire l'étranger, pays plus ou moins voisins.

Les activités concourent au maintien du dynamisme, de la vivacité cérébrale et donne le goût de partager et de vivre. Il s'agit de donner de la vie aux années et non des années à la vie.

La Fédération définit les orientations générales, soutient et coordonne les activités des ACTR. Elle encourage les actions intergénérationnelles et aide le cas échéant les associations dans leurs relations avec les administrations.

Les Associations s'intègrent à la vie associative locale et la valorise. Elles veillent et luttent contre l'isolement des personnes âgées.

Le site internet commun aux Associations et à la fédération facilite la connaissance réciproque et permet une diffusion large des activités proposées.

✓ ***ACTR de Lille, l'Aisne et de l'Artois***

Elles ont toutes été impactées par un gel de leurs activités depuis l'annonce du confinement, elles ont toutes cherché à maintenir des liens avec leurs adhérents (mail, contacts téléphoniques, lettre d'information,...).

Elles rencontrent toutes des difficultés plus ou moins prégnantes pour redynamiser leur activité. Elles se heurtent dans cette démarche à l'angoisse des personnes âgées et/ou de leurs familles (Aisne notamment) ou à l'accroissement de l'épidémie (Lille).

Concernant les cotisations, les associations privilégient le lien cotisation/adhésion et non cotisation/financement d'activités.

Le conseil d'administration a donné son accord pour l'octroi d'une subvention d'aide au redémarrage. L'ACTR de Lille a précisé qu'elle ne la sollicitera pas étant favorable à une aide sous forme d'un plan de communication.

Le Président prendra contact avec l'ACTR d'Abbeville pour un échange autour des thèmes : subvention de redémarrage, plan de communication.

Avant de clôturer la séance, le Président rappelle qu'en 2018, lors de l'Assemblée Générale, M Paulette avait été nommé Président d'Honneur de la Fédération, il n'avait pu tenir ce rôle qu'une semaine du fait de la survenue de son décès. Cette évocation conduit M Damelincourt à préciser que 2021 constituera le 30^{ème} anniversaire de la création des associations et propose à ce titre de donner un coup d'éclat particulier à l'Assemblée Générale de 2021. Différentes options sont évoquées, tenue de l'AG un samedi, choix du site historique d'Ennetières en Weppes ou d'un site de proximité, centre de formation de l'UCANSS (IFOCOP) à Villeneuve d'Ascq. Le bureau va poursuivre cette réflexion.

La date de la prochaine assemblée générale n'a pas été fixée, compte-tenu du contexte sanitaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13H30.

Les participants sont invités à partager un moment de convivialité organisé par la CARSAT puis se rendront déjeuner.

LE PRESIDENT

LA SECRETAIRE

LE TRESORIER

Jean Marie DAMELINCOURT

Monique WASSELIN

Claude ROUZE